



ENTRÉE LIBRE
BUVETTE

BMX
VALLEE DU GIER

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018
4 EME MANCHE COUPE DE LA LOIRE
OUVERT À TOUS LES COMITÉS



Le BMX Vallée du Gier et sa municipalité sont heureux de vous accueillir le dimanche 16 septembre 2018 pour participer à la 4^{ème} manche de la coupe de la Loire.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site du club :

<http://www.bmx-vdg.com>

Toute l'équipe vous souhaite de passer une excellente journée.



LES HORAIRES

Dimanche 16 septembre 2018 :

Horaires	Epreuves
9h00 à 10h00	Essais Libre toutes catégories
10h00 à 10h50	Essais avec grille
11h00	Manches 1 & 2
12h30	Pause
13h45	Manche 3 et phases finales
17h00	Remise des récompenses

Ce timing prévisionnel est susceptible de changer en fonction du nombre de pilotes inscrits.

LES ENGAGEMENTS

Pour les pilotes **du Comité de la Loire** :

- Pour une épreuve 20" ou Cruiser : **8,00€**
- Pour une épreuve 20" et Cruiser : **12,00€**

Pour les pilotes **hors Comité de la Loire** :

- Pour une épreuve 20" ou Cruiser : **12,00€**
- Pour une épreuve 20" et Cruiser : **20,00€**

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyée avec l'invitation ou à demander au club organisateur. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.

Les inscriptions se feront uniquement par mail et devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat de la course et au club organisateur. La date limite d'inscription est fixée au mercredi 23h précédent la course. La date de réception du mail faisant foi.

Responsable secrétariat :

LARGERON Joëlle

**Avant le mercredi 12 septembre 2018 à
23 h**

Email : nathalie.schevingt@wanadoo.fr

Copie : p.bmx.vdg@gmail.com

Passé ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires. Ces inscriptions ne seront prises en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races.

Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions, mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.

3 Arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club.

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.

Les droits d'engagements devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course et par le responsable de chaque club.

LES CATÉGORIES

ANNEE	Garçon	Fille	Cruiser
2012 et +	Pré licencié Garçon Fille		
2010 – 2011 7/8 ans	Poussin	Poussin	
2008 – 2009 9/10 ans	Pupille/ Pupille Novice	Pupille	
2006 – 2007 11/12 ans	Benjamin ou Benjamin Novice	Benjamin	
2004 – 2005 13/14 ans	Minime ou Minime Novice	Minime	
2002 – 2003 15/16 ans	Cadet ou Cadet Novice	Cadet	Cruiser et cruiser Loisir
2000 – 2001 17/18 ans	Junior	Femme 17 ans et+	
19/24 ans	Homme 19/24 ans		
25/29 ans	Homme 25 ans et +		
30/39 ans			
40 ans et +			

Si les pilotes d'une catégorie (garçon ou fille) ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Le cruisers filles courront ensemble si elles sont au moins 4, sinon elles seront regroupées avec les garçon « loisir ».

LES RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX (Pantalon, maillot du club, chaussures ou baskets, pas de tong).

La règlementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (cf. § 6-sanctions et appel – 6.9.005)

LE REGLEMENT

La coupe de la Loire relève du règlement national FFC 2018 :

Tous les pilotes licenciés peuvent participer ainsi que ceux présentant une licence à la journée avec certificat médical.

Chaque pilote devra porter le maillot du club.

Les plaques latérales ne sont pas obligatoires.

Le pilote inscrit se blessant au cour des essais sera classé sous 2 conditions :

1. Il faudra avertir le secrétariat avant la 2^{ème} manche
2. Un certificat médical ou attestation des secouristes.

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Les filles qui le désirent pourront courir avec les garçons de leur catégorie. Ce choix est définitif pour les manches de la coupe de la Loire 2018 (sauf championnat).

Deux catégories cruiser : La catégorie « loisir » est ouverte à tous et aura un classement à part.

Les pilotes nationaux peuvent participer.

Les pilotes de comité extérieur peuvent participer mais seront sortis du classement général.

Un minimum de 4 engagements sur les manches de la Coupe de la Loire 2018 et du championnat sera requis pour prétendre à la qualification aux courses Auvergne Rhône Alpes 2019.

L'accès à la bute de départ et à la zone d'arrivée est interdite aux coachs.

Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.

REGLEMENTS CATEGORIES « NOVICE »

Chaque catégorie de Pupille à Cadet et Cruiser sera doublée avec une catégorie « Novice » ou « Loisir » équivalente.

Les pilotes ayant moins de 2 années de licence pourront choisir de s'inscrire en « Novice » ou non.

Ce choix est définitif pour les 6 manches de la Coupe de la Loire 2018.

Pour le classement servant aux quotas de qualifications aux courses Auvergne Rhône Alpes, les « Novices » seront classés à la suite de leur catégorie équivalente.

RESTAURATION

La restauration sur place ainsi qu'une buvette seront à votre disposition, assurée par des bénévoles.

LE PARKING

Situé rue du Cimetière, le parking est gratuit. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner et d'écouter l'ordre de nos bénévoles.

PARC A VELO

Un parc à vélo sera mis à la disposition des compétiteurs.

Les vélos ne seront pas autorisés autour de la piste.

Le club décline toutes responsabilités en cas de vol ou dégradation du matériel.

LES SECOURS

Pour le dimanche, une équipe de secouristes sera présente sur la piste dès 8h30 et durant toute la journée.

STANDS

Les exposants seront présents la journée de compétition.

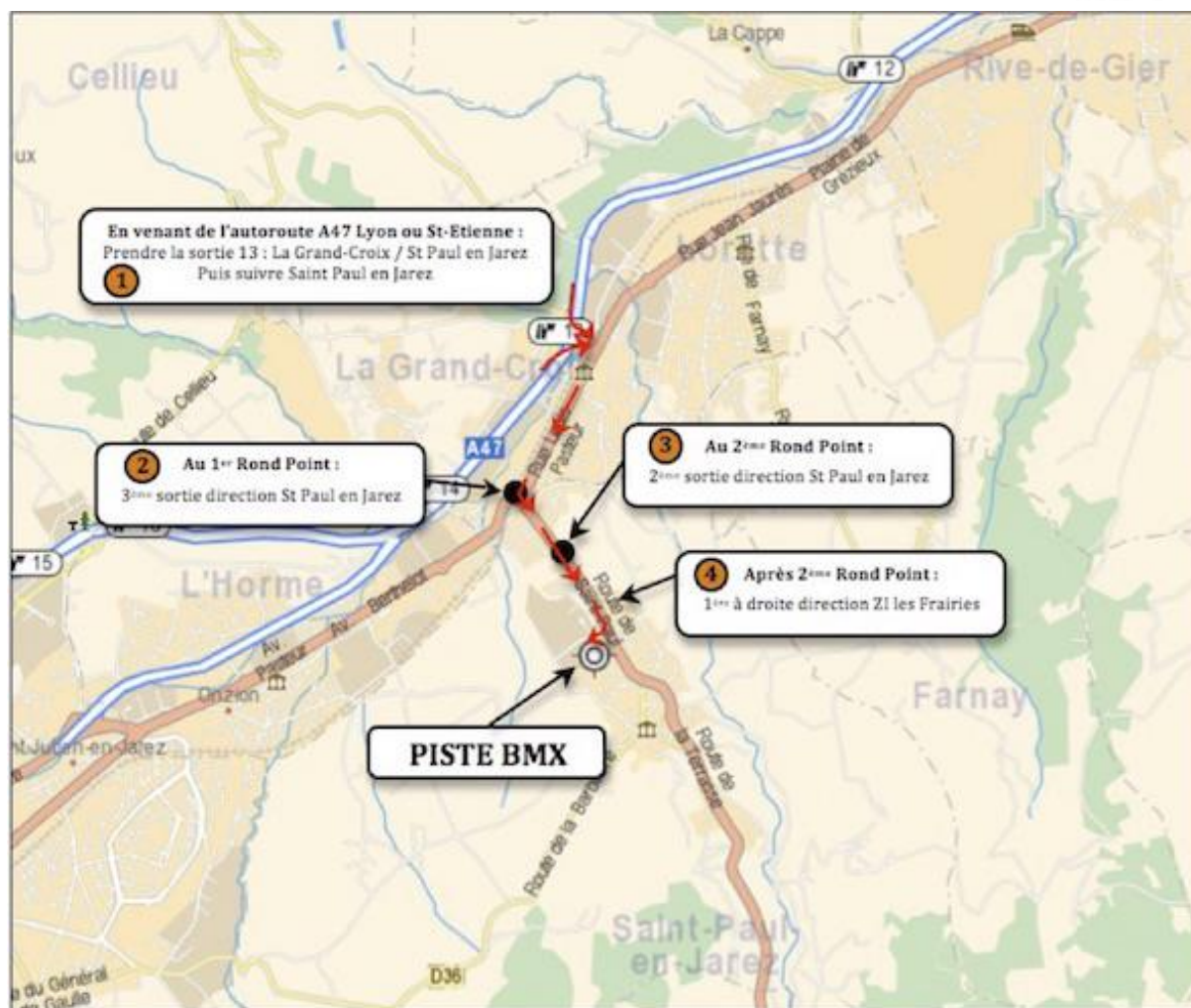
ACCES À LA PISTE

Adresse de la piste :

Z.I les Fraries (en face du stade de foot)
42740 SAINT PAUL EN JAREZ

Coordonnées GPS :

Latitude : 45.4864629
Longitude : 4.5700121



SE LOGER

- Hôtel Formule 1 : 08 91 70 53 83
- Hôtel Campanile : 04 77 22 01 01

CAMPING CAR

Une zone d'accueil pour les camping-cars est prévue rue du Cimetière. Il n'y aura ni eau ni électricité ni zone de vidange.

NOUS CONTACTER

p.bmx.vdg@gmail.com

Responsable commission Coupe de la Loire du BMX Vallée du Gier